

## AVIS de CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard,

### **O R G A N I S E**

En partenariat avec les Centres de Gestion de l'Occitanie

Le concours sur titre avec épreuves d'accès au grade de Médecin Territorial de 2<sup>ème</sup> classe  
57 postes

### Conditions d'inscription

Ouverts aux candidats titulaires :

1° d'un diplôme, certificat ou autre titre exigé, en application du 1° de l'article L. 4111-1 du code de la santé publique, pour l'exercice de la profession de médecin ;

2° Aux personnes ayant obtenu une autorisation individuelle permanente d'exercice de la médecine délivrée par le ministre chargé de la santé en application de l'article L. 4111-2 du code de la santé publique ou de l'article 60 de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle.

Lorsque les missions correspondant aux postes mis aux concours l'exigent, le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou titre

### Période d'inscription

Période de retrait des dossiers et de préinscription

Sur place ou par courrier ou par préinscription sur le site internet : [www.cdg30.fr](http://www.cdg30.fr)

- **Du 2 octobre au 7 novembre 2018 minuit (cachet de la poste faisant foi)**

Date limite de dépôt des dossiers complets

Sur place ou par courrier

- **Jusqu'au 15 novembre 2018 minuit (cachet de la poste faisant foi)**

### Date et lieu de l'épreuve écrite

Les épreuves d'admissibilité de ce concours se dérouleront à NÎMES ou ses environs à compter du **28 janvier 2019**

### Préinscription, demande et dépôt des dossiers complets à l'adresse suivante

Service concours

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard

183, chemin du Mas Coquillard - 30900 NIMES - ☎ 04 66 38 86 98 - ☎ 04 66 38 86 85

**Préinscription : [www.cdg30.fr](http://www.cdg30.fr)**

Les dossiers peuvent être adressés par voie postale sur simple demande manuscrite du candidat – précisant l'intitulé du concours – adressée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard – service concours – 183 chemin du Mas coquillard – 30900 NÎMES et accompagnée d'une enveloppe format A4 affranchie au tarif en vigueur jusqu'à 50 grammes et libellée aux nom et adresse du candidat. Les demandes par téléphone ne seront pas acceptées.

Tout pli insuffisamment affranchi ou qui parviendra hors délai du fait d'un défaut d'adressage sera refusé par le Centre de Gestion du Gard. Tout dossier déposé ou posté hors délai (cachet de la poste faisant foi) sera rejeté